

Quant à la ville de Lyon, l'écusson : *de gueules au lion d'argent rampant* et non *grimant*, terme inusité dans la langue héraldique, et sans le chef fleurdelisé, doit être rangé dans la catégorie des écussons imaginaires jusqu'à ce que son système soit prouvé par un titre ou un sceau. Sous le régime féodal, les armoiries étaient des attributs personnels des gens nobles et *sui juris*. Une ville n'avait donc pas d'armoiries propres, et les bourgeois marchaient sous la bannière de leur seigneur. Ce ne fut que lorsqu'elles furent régulièrement érigées en communes, qu'elles prirent un blason, et encore ce blason leur fut parfois contesté.

Cet établissement de la commune date, pour Lyon, de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Alors seulement on voit apparaître les armoiries de la ville ou plutôt de la communauté des bourgeois, et de suite elles sont ornées des fleurs de lis, signifiant que Lyon cessait d'être fief de l'empire appartenant aux archevêques, et par une fiction considérée comme faisant d'*ancienneté* partie du royaume de France. Le lion fut adopté comme pièce principale de l'écu, sans qu'il soit possible d'en préciser le motif. *Était-ce une réminiscence du lion de la médaille de Marc-Antoine ?* Cela est douteux. On ne se piquait pas de tant d'érudition en ces temps de luttes intestines. *Était-ce un souvenir des armes des anciens comtes du Lyonnais ?* Cela est possible, sans offrir une plus grande probabilité. *Ne serait-ce pas plutôt un emblème parlant ?* Je le crois volontiers ; ce genre d'armoiries, espèce de rébus basé sur une similitude complète ou approximative de nom, était fort en usage et se présentait naturellement à l'esprit de ceux qui cherchaient un signe distinctif et intelligible de leur personnalité.

Agréez, etc.

MOREL DE VOLEINE.

Cogny, 22 juin 1866.